



## **Compte rendu de l'Assemblée Générale 2025.**

**Au Domaine Le Caprougeat, 688 route d'Aussone ,31700 DAUX**

### **Avec pour ordre du jour:**

- Rapport moral. Actions du syndicat.
- Fixation de la cotisation pour l'année 2026.
- Rapport financier.
- Renouvellement et élection des administrateurs.
- Elections " Chambre d'Agriculture".
- Actualité Législative.
- Questions diverses.

**Avec les Interventions** de Monsieur Terlier député du Tarn, de Maître Delpont avocat à la Clef des Champs et de Monsieur Leroux juriste de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne.

**Sont présents** (voir la liste d'émargement en pièce jointe).

**Se sont excusés :** Mr le Préfet et son représentant, Mr Bolzan, Madame la sénatrice Brigitte Nicouleau, Marguerite Timbal, Jean Doumeng, Arnaud de Mellis, Jacques de Balorre, Henri de Banières, Marcelin Auriol.

Etaient invités les Présidents de la PPR des Hautes Pyrénées, du Gers, du Lot, de l'Hérault, de l'Aude. Seul le Président du Tarn et Garonne était présent.

Patrick de Pérignon notre Président remercie les participants, note les excusés, remercie les intervenants et sans plus tardé, car Monsieur Terlier a un impératif, ouvre notre Assemblée Générale par son **rapport d'activité**. ( en pièce jointe)

**Rapport Financier :** notre trésorier, Henri de Banières, s'étant excusé Patrick de Pérignon nous présente les compte 2024 (en pièce jointe). Comptes faisant apparaitre un résultat négatif de 1 934 €. Résultat du en grande partie à la mise en place de notre site internet et à sa maintenance.

Pour rétablir notre équilibre une solution avoir plus d'adhérents. Aussi notre Président nous exhorte à faire connaître notre syndicat auprès du plus grand nombre et de développer le nombre d'abonnés à notre revue.

**Fixation de la cotisation 2026 :** A l'ordre du jour de notre dernier Conseil d'Administration, le Conseil vous propose de ne pas changer le montant de la cotisation 2026.

Pour rappel

0 à 20 Hectares 45€  
21 à 70 Hectares 60€  
Plus de 70 Hectares 70€

Il est rappelé que cette cotisation comprend une responsabilité civile liée à nos parcelles. Aussi merci de noter vos surfaces cadastrales lors de votre adhésion ou renouvellement d'adhésion.

Un vote à l'unanimité a adopté le rapport financier et le montant des cotisations 2026.

**Renouvellement des Administrateurs par tiers :** Cette année sont renouvelables Patrick de Pérignon, Henri de Banières, Patrick Mouynet, Amaury de Galard, Dominique de Vulpillières.

Après appel infructueux pour rejoindre notre Conseil d'Administration ces cinq personnes n'ayant pas l'intention de quitter le Conseil, il est proposé de voter nominativement ou en groupe. La deuxième solution est adoptée et à l'unanimité ces cinq personnes ont été réélues par vote à main levée pour 3 ans au sein de notre Conseil.

**Election Chambre d'Agriculture de janvier 2025** : Notre Président nous donne les résultats pour notre fédération au niveau national.

Notre fédération est majoritairement présente dans 36 départements.

Au niveau régional la PPR a gagné sept régions et la FNSEA quatre.

Au niveau de la Haute Garonne notre Président a été élu et siège à la Chambre d'Agriculture. Malgré notre demande notre syndicat ne fait pas parti du Bureau et siège dans trois commissions : Energie, Environnement, Installation et transmission.

Pour permettre à Monsieur Terlier de reprendre son avion paour Paris les questions diverses sont remises après son intervention.

**Intervention de Monsieur Terlier** Député du Tarn.

Un constat : le statut de fermage est obsolète, il faut le réformer.

Le Député Terlier en est conscient et va déposer une proposition de loi pour le réformer. Il nous en donne en grande ligne son contenu (en pièce jointe), nous demande notre avis, nous réagissons, nous posons des questions, nous nous lui suggérons des amendements, des précisions, des idées nouvelles. Bref un débat se crée avec pour conclusion « J'ai besoin de vous ».

Aussi allons-nous amendé ce projet de loi afin de faire du lobbying auprès de nos parlementaires en les rencontrant.

**Intervention de Maître Delpont** : (en copie en pièce jointe).

**Intervention de Monsieur Leroux** : sur l'A69 et la ligne TGV (LGV) Bordeaux Toulouse.

(copie en pièce jointe)

### **Questions diverses :**

Intervention d'Amaury de Galard sur la session d'installation de la Chambre d'Agriculture ou Patrick de Pérignon s'est porté candidat à la Présidence n'ayant pas eu de siège au bureau comme il était convenu.

Interventions de Messieurs Salarboux et Cadours sur les autorisations d'exploiter : il n'est pas normal qu'un bailleur ne puisse pas choisir son preneur !!!

Intervention de Dominique Rougeau concernant les méthodes, les montants des expropriations, l'attitude, le comportement de la Sté ATOSCA gestionnaire de l'autoroute A69.

Intervention d'Osmin Subercaze quant à l'attitude de certains avocats au sein des Tribunaux Paritaires des Baux Ruraux (TPBR).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13h.

Rédaction D. de Vulpillières.

